



ORGANISER LA MISE EN RÉSEAU DE FEMMES ÉLUES

Constat

Les élues sont des personnes très sollicitées et sans cesse amenées à faire des choix dans ce qu'on leur propose. Une enquête nationale menée auprès de 80 élues par l'association Elles Aussi montre que de nombreuses conseillères municipales, élues en 2001, sont découragées et hésitent à se présenter une seconde fois. Les élues se sentent isolées dans l'exercice de leur mandat, elles ressentent le besoin d'échanger, de partager, de mutualiser des expériences pour acquérir des compétences et les faire reconnaître.

Objectif

Permettre aux femmes élues de se rencontrer et de se soutenir. Faciliter les échanges d'informations et d'expériences pour potentialiser leurs actions.

Description

Mettre en place un réseau de femmes élues peut se faire en quatre étapes :

- Faire un état des lieux des besoins, en sollicitant les élues

Il peut être utile de se renseigner auprès d'organismes qui ont déjà mené des actions en faveur des femmes élues :

- Groupement Régional Pour l'Action et l'Information des Femmes en région Provence Alpes Côte d'Azur
- Associations locales : Centre d'Information pour les Droits des Femmes, Union Féminine Civique et Sociale, Elles aussi
- Associations du secteur social : Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux, Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées
- Centre national de la fonction publique territoriale
- Secteur de l'entreprise : Chambre de Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, Fédération Nationale du Syndicat d'Exploitants Agricoles, Confédération paysanne, MODEF (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux),
- Identifier les besoins et faire émerger ce qui est commun à toutes
- Proposer une action qui mobilise les élues, afin d'impulser la dynamique du réseau.



C- Se former et se mettre en réseau

C15

Une première rencontre permet de mettre en commun les difficultés et réussites, définir les caractéristiques et modalités de fonctionnement d'un réseau ultérieur, préciser les thèmes des futures rencontres.

- Assurer une fonction d'animation du réseau

Cette fonction comprend par exemple : la mise en place d'outils d'organisation et de communication, les convocations aux réunions, la veille documentaire, les compte-rendus d'expériences, les envois d'informations nationales et européennes, les invitations à des manifestations, etc..

Conditions de réussite

- Soutien logistique et humain : prévoir une personne coordinatrice

- Le temps de rencontre doit se faire dans des conditions agréables (choix du lieu et de la salle, repas convivial, ...)

- Les contraintes matérielles ne doivent pas entraver la réflexion afin que les esprits restent disponibles (horaires et lieux des rencontres, les lieux peuvent être différents selon les réunions pour équilibrer les distances pour chacune)

- Les élues doivent se sentir libres de quitter le réseau à tout moment

- Les élues doivent se sentir complémentaires (y compris sur les appartenances politiques) tout en ayant de nombreux points communs

Partenaires à mobiliser

- Organismes consultatifs à visée régionale ou départementale

- Chargées de mission départementales aux Droits des femmes et à l'Égalité

- Financeurs : Conseil général, Conseil régional, Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Pour en savoir plus

Le GRAIF

www.graif.fr

Groupe Femmes, Politique et Démocratie (Québec)

www.femmes-politique-et-democratie.com